

Anticondensation

reca
peintures

Revêtement épais : isolant thermique



Définition

Revêtement à base de charge expansée isolante, destiné à la protection des sous-faces de supports non isolés et soumis à la condensation.

Destination

Supports intérieurs condensant tels que : ciment et dérivés, fibro-ciment, tuiles, briques, tôles galvanisées et charpentes métalliques revêtues d'un primaire antirouille.

Propriétés

- Pouvoir anticondensation élevé.
- Décoratif.
- En évitant la condensation, il assure une protection anti-corrosion.
- Amortit les vibrations et les bruits.

Mise en œuvre

Préparation

- Les supports seront propres et sains.
- Les bétons, briques et enduits seront non pulvérulents.
- Les tôles galvanisées seront dégraissées et recouvertes d'un primaire d'accrochage, type **DIPADUR PRIMAIRE**.
- Le fer sera recouvert d'un primaire inhibiteur de corrosion, type **AREX**.

Application

- Appliquer par projection au pot à pression sortie basse ou au matériel à projeter pour produits pâteux.
- Appliquer une couche de 1 à 2 kg/m².
- Ne pas appliquer par température inférieure à 5°C et supérieure à 30°C.

Diluant

- Eau

Caractéristiques techniques

Aspect du film

Mat.

Liant

Résine acrylique.

Extrait sec

En poids : 31%.
En volume : 22%.

Brillant spéculaire

Inférieur à 5 sous 60°

Densité

1.14 kg/dm³

Conservation

- En emballage d'origine (non ouvert) : 12 mois
- A l'abri de la chaleur, du gel et de l'humidité

Teintes

Naturelle, sable

Séchage

(à 20°C, HR. : 65 %).

Conditionnement

15 kg.

- Hors poussières : 5 heures.
- Sec : 24 heures.
- Recouvrable : 24 heures.

Rendement

Sur support moyennement absorbant : 0.5 à 1 m²/ kg.

Caractéristiques réglementaires

Classification

AFNOR

NFT 36-005 - Famille 11 classe 2b

Assurance

ANTICONDENSATION

est assuré au titre de la responsabilité civile professionnelle des fabricants et assimilés de matériaux de construction.

Hygiène et sécurité

Lire l'étiquette avant utilisation. Tenir hors de portée des enfants. En cas de consultation d'un médecin, garder à disposition le récipient ou l'étiquette.

Pour plus de renseignements, merci de consulter notre fiche de données de sécurité.

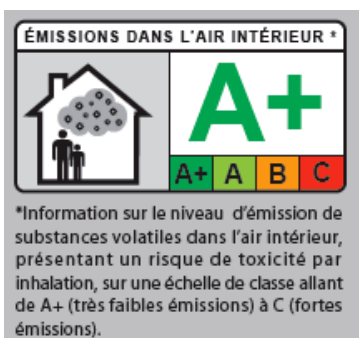
Règlementation COV

Conforme à la directive COV 2004/42/CE : valeur UE pour ce produit (cat. A/i) : 500 g/l (2010). Ce produit contient moins de 5g/l COV.

Déchets

Empêcher toute infiltration de ce produit dans le sol et l'écoulement dans l'eau et les égouts. Traitement des déchets conformément aux directives officielles en vigueur. Ne recycler que les conditionnements complètement vides. Remettre les restes de peinture liquide au centre de collecte pour les déchets spéciaux.

CED : 080112



La présente fiche technique annule et remplace toute documentation antérieure de cette marque.

Elle a pour but d'informer notre clientèle sur les propriétés de notre produit. Les renseignements qui y figurent sont fondés sur nos connaissances actuelles et sont indicatives. Toutefois ces renseignements ne peuvent suppléer un descriptif approprié à la nature et à l'état des fonds à peindre. L'évolution de la technique étant permanente, nous nous réservons le droit d'apporter à nos fabrications les modifications qui s'imposent sans préavis, et nous recommandons à notre clientèle, avant toute mise en œuvre, de vérifier auprès de nos services que la présente fiche n'a pas été modifiée par une édition plus récente.

Dans le cas particulier des teintes en extérieur, sur des surfaces susceptibles de subir des chocs thermiques cycliques, il est conseillé d'exiger le choix de teintes dont l'indice de luminance lumineuse Y est supérieur à 35.

Les données dans cette fiche sont valables pour le produit blanc.

reca
peintures

RECA S.A.S.
94 route de Toulouse F-31190 AUTERIVE
Tél. : +33 (0)5 61 50 55 50
www.reca.tm.fr
contact@reca.tm.fr